

7 juin 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration franco-canadienne

La France et le Canada entretiennent une relation solide érigée sur des valeurs partagées, que sont la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'Homme et la primauté de l'Etat de droit. Cette relation s'appuie sur des liens profonds entre nos peuples et nos cultures, la langue française en partage et une coopération toujours plus étroite et développée sur les questions économiques, sociales, sociétales et en matière de défense, de paix et de sécurité.

Dans un contexte géopolitique complexe, marqué par des enjeux cruciaux pour l'avenir de la planète et de l'ordre international, la France et le Canada sont déterminés à œuvrer ensemble pour y apporter des réponses. Ainsi, la France et le Canada réaffirment leur engagement à bâtir un monde plus sûr et plus pacifique, à soutenir un ordre international fondé sur des règles équitables, à promouvoir une transition vers une économie faible en émission de carbone, à faire en sorte que toutes et tous puissent bénéficier des fruits d'une croissance respectueuse de l'environnement.

À cette fin, la France et le Canada s'engagent à :

- Appuyer un multilatéralisme fort, responsable, transparent pour faire face aux défis mondiaux. Les deux pays réitèrent notamment leur plein appui au système des Nations Unies et soutiennent le Secrétaire général des Nations Unies dans ses efforts pour le renforcer : la France et le Canada y apporteront leur concours. De même, la France et le Canada poursuivront leur dialogue, entériné par la Feuille de route franco-canadienne pour la paix et la sécurité adoptée en octobre 2016.
- Œuvrer ensemble à la lutte contre le changement climatique. La France et le Canada poursuivront leur travail conjoint pour garantir une mise en œuvre efficace et opérationnelle de l'Accord de Paris, en rassemblant toutes les parties prenantes (sociétés civiles, gouvernements, entreprises).
- Promouvoir les valeurs démocratiques. Forts d'un attachement commun à ces valeurs, la France et le Canada s'entendent pour promouvoir et défendre la démocratie sur les plans multilatéral et national. La France et le Canada soutiennent l'organisation du Forum de la Paix qui se tiendra, à Paris, en novembre 2018, à l'occasion des commémorations du centenaire de la Première guerre mondiale.
- Promouvoir le commerce libre, ouvert et fondé sur le droit. En renforçant leurs liens économiques et commerciaux grâce à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, la France et le Canada s'engagent également à promouvoir une vision d'un système commercial mondial fondé sur une approche respectueuse de l'environnement et de la santé, notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce.
- Faire de l'égalité des sexes une réalité, dans tous les domaines. Au-delà de leurs politiques résolument engagées en faveur de l'égalité des sexes, la France et le Canada s'engagent à coopérer ensemble, à l'image du travail amorcé avec l'initiative Elsie, lancée par le Canada, pour accroître la participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix. Dans la continuité de leurs présidences du G7 (assurée par le Canada cette année, par la France en 2019), les deux pays s'accordent pour maintenir une attention particulière à la question de l'égalité des sexes. Enfin, dans un format bilatéral, la France et le Canada organiseront un séminaire de hauts fonctionnaires canadiens et français consacré à l'égalité des sexes au sein de la gouvernance publique.

C'est dans ce contexte d'une coopération renforcée que s'inscrivent les visites du premier ministre du Canada en France, en avril 2018, et du président de la République française au Canada, en juin 2018. Ces deux visites ont permis de conclure :

- Un partenariat franco-canadien pour le climat et l'environnement ;
- Une déclaration conjointe sur la diversité culturelle et l'espace numérique ;
- Un plan d'action France-Canada sur l'aide internationale et le développement durable ; et
- Une déclaration franco-canadienne sur l'intelligence artificielle.

En matière de défense, la France et le Canada s'entendent pour tenir un Conseil franco-canadien de coopération en matière de défense, au niveau des ministres, d'ici fin 2018.

Soucieux de poursuivre cet approfondissement des liens bilatéraux et de maintenir cette attention au plus haut niveau politique, la France et le Canada s'engagent à mettre en place un Conseil des ministres franco-canadien autour du président de la République française et du premier ministre du Canada. Ce Conseil des ministres se réunira tous les deux ans pour faire un bilan de cette coopération renforcée et développer des actions conjointes.